

Article

Migrations : internationales, 2010 et 2011

par Jonathan Chagnon

Juillet 2013



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 91-209-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente
publication est assujettie aux modalités de l'entente de
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm>).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Migrations : internationales, 2010 et 2011

Cet article présente les récentes tendances en matière d'immigration au Canada et les situe dans un contexte historique et international, lorsque possible. De plus, on y trouve une analyse de l'immigration selon les catégories d'admission des immigrants au Canada en 2010 et en 2011, selon le lieu de naissance et la province ou le territoire de destination ainsi que la composition par âge et sexe de la population immigrante. Sauf indication contraire, les données du présent article sur les courants migratoires internationaux à destination du Canada proviennent de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et ne visent que les résidents permanents¹.

Plan d'immigration et nombre d'immigrants admis au Canada

CIC publie un plan annuel d'immigration qui présente une fourchette cible quant au nombre d'immigrants à admettre de façon permanente au Canada. Entre 2007 et 2011, la fourchette définie était de 240 000 à 265 000 immigrants (tableau 1). Le nombre réel d'immigrants admis au Canada en 2010 a été de 280 700, dépassant légèrement cette fourchette cible. Le volume élevé des admissions en 2010 est le résultat d'une combinaison de facteurs particuliers. Entre autres, il y a eu accélération du traitement des demandes afin de réduire l'arriéré accumulé au fil des ans, une augmentation du nombre d'admissions de la catégorie économique annoncée en milieu d'année, une augmentation du nombre de réfugiés admis en raison d'événements tel que le tremblement de terre en Haïti, le succès du Programme des candidats des provinces, etc². Les données pour 2011 indiquent que 248 700 immigrants ont été admis au Canada, soit de retour à un niveau se situant à l'intérieur de la fourchette définie. La fourchette cible du nombre d'immigrants susceptibles d'être admis de façon permanente au Canada en 2012 et 2013 demeure la même que pour la période allant de 2007 à 2011.

En plus de fluctuations annuelles dans le nombre d'immigrants admis au Canada, certaines variations observées au cours du siècle dernier peuvent être associées à des événements historiques particuliers. Le nombre le plus élevé d'immigrants a été enregistré en 1913, année où plus de 400 000 immigrants sont entrés au pays, à une époque où l'on encourageait l'établissement dans les provinces de l'Ouest (figure 1). Moins d'immigrants ont été admis au Canada entre 1915 et 1918, années de la Première Guerre mondiale, et particulièrement au cours des années 1931 à 1945, période de la Grande Dépression suivie de la Seconde Guerre mondiale. Le nombre d'immigrants admis au Canada était de nouveau élevé en 1957 alors que 282 200

Tableau 1
Immigrants admis et niveau d'immigration prévu au plan selon la catégorie, Canada, 2009 à 2012

Année et catégorie	Prévu		Observé
	nombre		
2009			
Économique	140 300	à 156 600	153 491
Famille	68 000	à 71 000	65 208
Personnes protégées	23 600	à 27 200	22 850
Autres ¹	8 100	à 10 200	10 623
Total	240 000	à 265 000	252 172
2010			
Économique	156 300	à 166 800	186 918
Famille	57 000	à 63 000	60 230
Personnes protégées	19 600	à 26 000	24 697
Autres ¹	7 100	à 9 200	8 846
Total	240 000	à 265 000	280 691
2011			
Économique	150 600	à 161 300	156 118
Famille	58 500	à 65 500	56 451
Personnes protégées	23 200	à 29 000	27 873
Autres ¹	7 700	à 9 200	8 305
Total	240 000	à 265 000	248 747
2012			
Économique	150 000	à 161 000	...
Famille	59 800	à 69 000	...
Personnes protégées	22 500	à 27 000	...
Autres ¹	7 700	à 8 000	...
Total	240 000	à 265 000	...

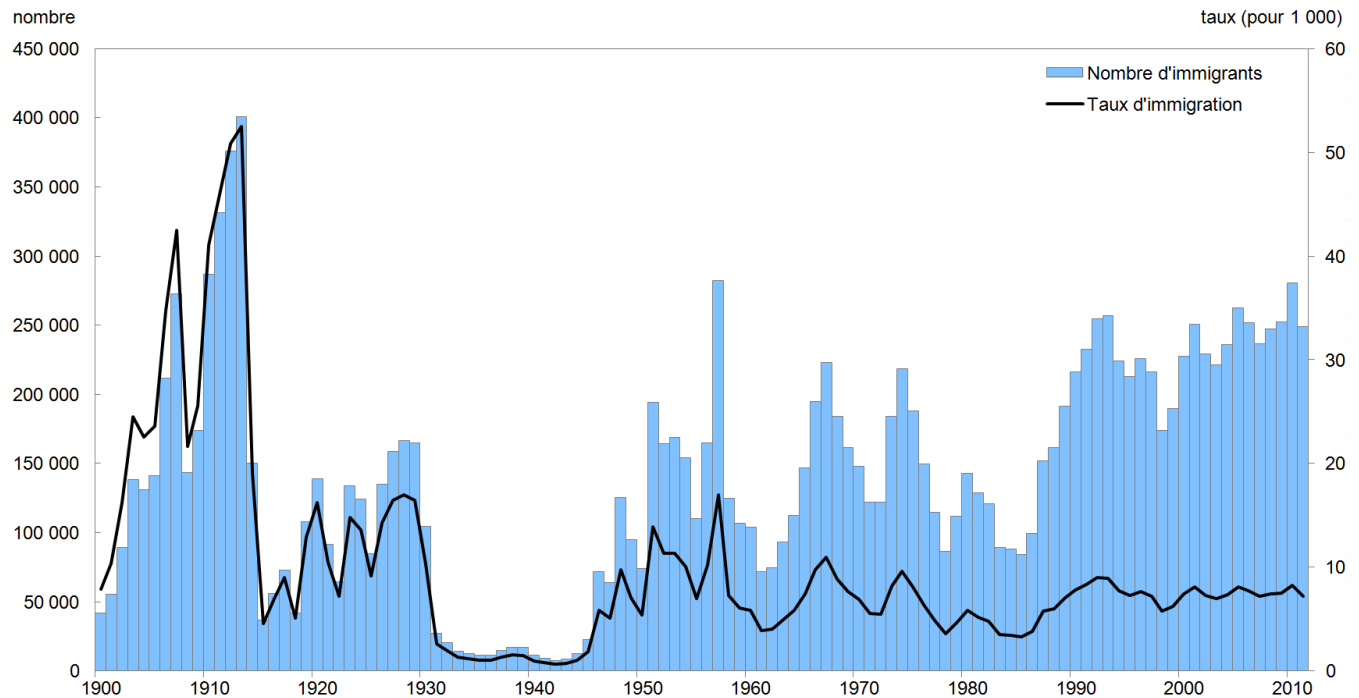
1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

Note : Données disponibles en date de novembre 2012.

Sources : Citoyenneté et Immigration Canada. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2009 à 2012.*

1. Lorsque les données proviennent de CIC, les totalisations effectuées pour les besoins de ce document peuvent diverger de celles effectuées par CIC.
2. Citoyenneté et Immigration Canada. 2011. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration de 2011.*

Figure 1
Immigrants et taux d'immigration, Canada, 1900 à 2011



Note : Données disponibles en date de novembre 2012.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

immigrants ont été admis cette année-là, plusieurs comme réfugiés hongrois, de nombreux autres étant britanniques et recherchant davantage de stabilité politique³.

Le taux d'immigration est le rapport entre le nombre d'immigrants admis dans un pays d'accueil pendant une période donnée et l'effectif moyen de la population de ce pays, exprimé pour 1 000 habitants. Cet indicateur peut servir aussi bien à comparer le niveau d'immigration au fil du temps qu'à des fins de comparaison internationale entre les pays.

Le taux d'immigration au Canada était de 8,2 immigrants pour 1 000 habitants en 2010, en hausse par rapport au taux de 7,5 enregistré l'année précédente. Les données de 2011 indiquent un taux de 7,2 immigrants pour 1 000 habitants, soit un retour à un niveau plus près de ceux observés en moyenne récemment. Le taux d'immigration est demeuré plutôt stable pendant la dernière décennie, où il a varié entre 7,0 immigrants pour 1 000 habitants en 2003 et 8,2 immigrants pour 1 000 habitants en 2010.

Les tendances historiques de l'immigration au Canada présentent cependant certaines variations importantes. Il y a notamment eu le sommet à ce jour inégalé enregistré en 1913, lorsque le taux d'immigration a atteint 52,5 immigrants pour 1 000 habitants, et les faibles niveaux du début des années 1940, alors que le taux était inférieur à 1 immigrant pour 1 000 habitants. Le taux d'immigration observé au cours des 50 dernières années n'a jamais dépassé celui observé en 1967 alors qu'il était de 10,9 immigrants pour 1 000 habitants. L'année 1967 correspond à l'entrée en vigueur du système de « points » pour l'admission au Canada dans la catégorie économique, système qui accorde une plus grande importance à des critères économiques, comme la scolarité, la connaissance d'une des deux langues officielles et la capacité d'intégrer le marché du travail. Avant les années 1960, l'admission des immigrants était largement limitée à ceux en provenance de l'Europe et des États-Unis.

3. Citoyenneté et Immigration Canada. *Les artisans de notre patrimoine : La citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*, site consulté le 4 février 2013.

À l'échelon international, le taux de migration nette⁴ du Canada, à savoir le solde entre les immigrants et les émigrants exprimé pour 1 000 habitants, est relativement important lorsque comparé à celui d'autres pays industrialisés. Par exemple, à 6,9 pour 1 000, le taux de migration nette au Canada en 2010 était plus élevé que celui observé dans plusieurs pays industrialisés comme la Suède (5,3), les États-Unis (2,3), la Fédération de Russie (1,8) et la France (1,2). Quelques pays, dont l'Australie (12,7) et la Norvège (8,6), présentaient récemment un taux de migration nette plus élevé que celui observé au Canada. Un petit nombre de pays comme le Japon (-0,6), présentent un taux de migration nette négatif, ce qui signifie que davantage de personnes quittent ces pays qu'ils n'en arrivent⁵.

Dans l'ensemble, le nombre d'immigrants admis chaque année représente un faible pourcentage de la population totale du Canada. Le nombre d'immigrants admis au Canada représentait 0,7 % de la population en 2011 et il a été égal ou inférieur à 1,1 % depuis plus de 50 ans. Toutefois, l'effet sur la population totale est cumulatif et même si certains immigrants quittent la population parce qu'ils meurent ou émigrent, un grand nombre demeurent au Canada. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, environ un Canadien sur cinq (20,6 %) était né à l'étranger. Une étude présentant des comparaisons internationales du nombre et de la proportion d'immigrants et reposant sur des données projetées jusqu'en 2010 a montré que, parmi l'ensemble des pays étudiés, ce sont les États-Unis qui présentaient le plus grand nombre d'immigrants (42,8 millions) au sein de leur population⁶. En comparaison, la population du Canada comportait environ 6,8 millions d'immigrants tel qu'observé dans les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011⁷. Toutefois, selon des données récentes, la part que représentent les immigrants au sein de la population était plus importante entre autres au Canada (20,6 %) et en Australie (26,8 %) qu'elle ne l'était aux États-Unis (13,1 %)⁸. Selon les projections, au moins le quart (entre 25 % et 28 %) de la population canadienne pourrait être née à l'étranger d'ici 2031⁹.

Catégorie d'admission des immigrants au Canada

La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), entrée en vigueur en juin 2002, est le cadre juridique fédéral qui régit l'immigration, et définit les quatre principales catégories en fonction desquelles les immigrants permanents sont admis au pays¹⁰. CIC est responsable de mettre en application cette loi et de déterminer la fourchette cible d'immigration pour le Canada et pour chacune des quatre catégories (tableau 1)¹¹ :

- 1) la catégorie de l'immigration économique – comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les candidats des provinces et des territoires, la catégorie de l'expérience canadienne¹² et les aides familiaux résidents, ainsi que leurs époux/partenaires et leurs personnes à charge;
- 2) la catégorie du regroupement familial – comprend les époux, conjoints ou partenaires conjugaux, les enfants à charge, les parents et les grands-parents, et d'autres membres de la famille immédiate qui sont parrainés par des citoyens et des résidents permanents du Canada;
- 3) la catégorie des personnes protégées – comprend les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé, et les personnes qui ont reçu le statut de personne protégée au Canada à la suite d'une demande d'asile accueillie; et
- 4) la catégorie des autres immigrants – la LIPR autorise également Citoyenneté et Immigration Canada à octroyer le statut de résident permanent à des individus et des familles qui ne peuvent l'obtenir au titre d'aucune catégorie, dans les cas où des motifs d'ordre humanitaire ou l'intérêt public le justifient pleinement. Ces dispositions discrétionnaires permettent l'acceptation des cas méritoires non prévus par la Loi.

4. Voir le glossaire pour obtenir plus de renseignements.

5. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2010. « International migration database », *OECD International Migration Statistics (database)*, données de 2008 à 2010. Site consulté le 5 février 2013.

6. Pison, G. 2010. « Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales », *Population et Sociétés*, n° 472.

7. Statistique Canada. 2013. *Enquête auprès des ménages de 2011 : Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, n° 99-010-X au catalogue.

8. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013. « Immigrants et population étrangère », *Panorama des statistiques de l'OCDE 2013 : Économie, environnement et société*, OECD Publishing, données de 2010.

9. Caron-Malenfant, E., A. Lebel et L. Martel. 2010. *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, n° 91-551-XPF au catalogue de Statistique Canada.

10. Citoyenneté et Immigration Canada. 2012. *Faits et Chiffres 2011 : Aperçu de l'immigration – Résidents permanents et temporaires*.

11. Citoyenneté et Immigration Canada. 2012. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration de 2012*.

12. À partir de 2008.

De plus, l'année 2008 marque le début d'un programme de modernisation du système d'immigration du Canada. Entre autres, la LIPR a été modifiée pour inclure la catégorie de l'expérience canadienne, un sous-ensemble de la catégorie de l'immigration économique. Les immigrants qui présentent une demande en vertu de la catégorie de l'expérience canadienne doivent connaître le français ou l'anglais et avoir acquis au Canada une expérience de travail, laquelle peut être bonifiée par l'obtention d'un diplôme d'un établissement postsecondaire canadien.

Au cours de l'année 2011, des séries d'instructions ministérielles ont été introduites afin de soutenir la croissance économique et d'accélérer le traitement des demandes. Une première série prévoit une limite au nombre de nouvelles demandes susceptibles d'être acceptées. Une autre concerne le Programme des travailleurs qualifiés et prévoit le classement par ordre de priorité des demandes de candidats ayant de l'expérience dans certaines professions recherchées, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail. Également, dans le but de réduire l'arriéré dans le traitement des demandes du Programme des parents et des grands-parents, un plan d'action a été lancé afin d'accélérer la réunification familiale et une nouvelle série d'instructions ministérielles est venue suspendre temporairement l'acceptation de nouvelles demandes de parrainages¹³.

CIC prévoit poursuivre la modernisation du programme d'immigration au cours des prochaines années, et d'autres mesures seront également mises en place afin de mieux répondre aux besoins économiques du Canada.

Bien que la fourchette portant sur le nombre total d'immigrants soit demeurée inchangée de 2007 à 2011, les fourchettes pour les catégories particulières d'immigrants ont varié. Pour 2010, le plan proposait une révision à la hausse du nombre d'immigrants de la composante économique (entre 156 300 et 166 800) par rapport à l'année précédente (tableau 1). Cette année-là, le nombre observé d'immigrants qui ont été admis au pays en vertu de cette catégorie a été de 186 900, dépassant ainsi la cible, et représentant environ les deux tiers (66,6 %) de tous les immigrants admis en 2010. L'année suivante, le plan proposait une fourchette de 150 600 à 161 300 immigrants pour la catégorie de la composante économique et le nombre observé d'immigrants admis a été de 156 100 (62,8 % de tous les immigrants), soit un niveau se trouvant à l'intérieur de la fourchette cible. Chaque année depuis 1995, plus de la moitié des immigrants admis au Canada

Tableau 2
Immigrants au Canada par catégorie, 1981 à 2011

Année	Économique	Famille	Personnes protégées	Autres ¹	Total
1981	60 238	51 359	14 981	2 063	128 641
1986	35 840	42 477	19 204	1 835	99 356
1991	86 500	87 970	36 180	22 159	232 809
1992	95 790	101 113	37 167	20 722	254 792
1993	105 652	112 644	24 946	13 399	256 641
1994	102 308	94 190	19 773	8 114	224 385
1995	106 626	77 386	27 800	1 054	212 866
1996	125 369	68 359	28 356	3 987	226 071
1997	128 349	59 978	24 226	3 482	216 035
1998	97 909	50 896	22 797	2 593	174 195
1999	109 248	55 274	24 380	1 049	189 951
2000	136 284	60 619	30 081	471	227 455
2001	155 717	66 795	27 914	211	250 637
2002	137 863	62 292	25 101	3 792	229 048
2003	121 047	65 123	25 982	9 197	221 349
2004	133 746	62 275	32 686	7 116	235 823
2005	156 313	63 375	35 776	6 778	262 242
2006	138 249	70 518	32 499	10 375	251 641
2007	131 244	66 243	27 953	11 313	236 753
2008	149 069	65 583	21 859	10 736	247 247
2009	153 491	65 208	22 850	10 623	252 172
2010	186 918	60 230	24 697	8 846	280 691
2011	156 118	56 451	27 873	8 305	248 747
pourcentage					
1981	46,8	39,9	11,6	1,6	100,0
1986	36,1	42,8	19,3	1,8	100,0
1991	37,2	37,8	15,5	9,5	100,0
1992	37,6	39,7	14,6	8,1	100,0
1993	41,2	43,9	9,7	5,2	100,0
1994	45,6	42,0	8,8	3,6	100,0
1995	50,1	36,4	13,1	0,5	100,0
1996	55,5	30,2	12,5	1,8	100,0
1997	59,4	27,8	11,2	1,6	100,0
1998	56,2	29,2	13,1	1,5	100,0
1999	57,5	29,1	12,8	0,6	100,0
2000	59,9	26,7	13,2	0,2	100,0
2001	62,1	26,7	11,1	0,1	100,0
2002	60,2	27,2	11,0	1,7	100,0
2003	54,7	29,4	11,7	4,2	100,0
2004	56,7	26,4	13,9	3,0	100,0
2005	59,6	24,2	13,6	2,6	100,0
2006	54,9	28,0	12,9	4,1	100,0
2007	55,4	28,0	11,8	4,8	100,0
2008	60,3	26,5	8,8	4,3	100,0
2009	60,9	25,9	9,1	4,2	100,0
2010	66,6	21,5	8,8	3,2	100,0
2011	62,8	22,7	11,2	3,3	100,0

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

Note : Données disponibles en date de novembre 2012.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

13. Citoyenneté et Immigration Canada. 2012. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration de 2012*.

proviennent de la catégorie de l'immigration économique (tableau 2). Depuis 2008, la proportion des immigrants admis au Canada dans cette catégorie a dépassé le seuil de 60 %, et ce, malgré la récession. Cela tranche avec la période de récession économique du début des années 1980, lorsque l'entrée des immigrants de la composante économique était restreinte à ceux qui disposaient déjà d'un emploi au Canada. Au cours de cette période, on a observé plusieurs années où la proportion des immigrants de la catégorie du regroupement familial était plus élevée que celle des immigrants de la composante économique.

La catégorie du regroupement familial est actuellement la deuxième catégorie d'immigrants en importance et l'objectif de leur admission au Canada est la réunification des familles. La fourchette cible d'immigrants pour la catégorie du regroupement familial se situait entre 57 000 et 63 000 pour 2010 et entre 58 500 et 65 500 pour 2011, soit des niveaux inférieurs à la fourchette cible de 2009. Le nombre observé de résidents permanents admis dans cette catégorie a été de 60 200 en 2010 et de 56 500 en 2011, représentant un peu plus d'un immigrant sur cinq admis au Canada ces années-là (21,5 % et 22,7 %). Il s'agit de niveaux inférieurs à la moyenne de 64 800 (plus d'un immigrant sur quatre, soit 26,9 %) observée au cours des 10 années précédentes. Ces pourcentages sont également moins élevés qu'ils ne l'étaient au cours des années 1980 et 1990, alors que la proportion de résidents permanents admis dans cette catégorie a parfois dépassé les 40 % de tous les immigrants. En 2012, la fourchette cible annoncée est de 59 800 à 69 000 immigrants.

La troisième catégorie pour laquelle CIC établit une fourchette cible est celle des personnes protégées, bien que le nombre de personnes protégées acceptées au Canada puisse excéder la fourchette en période de crise internationale telle qu'une guerre ou un conflit politique, une catastrophe naturelle ou d'autres circonstances humanitaires. Le nombre de personnes protégées admise en 2010 et 2011 se trouvait à l'intérieur des fourchettes cibles (soit 19 600 à 26 000 en 2010 et 23 200 à 29 000 en 2011). En 2010, le Canada a admis 24 700 personnes protégées, ce qui représentaient 8,8 % de l'ensemble des immigrants admis cette année-là. La proportion de personnes protégées admise en 2010 demeurait cependant moins élevée que les proportions qui ont été observées tout au long des années 1980 ainsi qu'au début des années 1990 et elle représentait moins du tiers du niveau observé en 1980 (28,2 %). Les données de 2011 indiquent que 27 900 résidents permanents ont été admis dans cette catégorie, soit le niveau le plus élevé depuis 2007, représentant 11,2 % des immigrants admis cette année-là. Cette proportion se rapproche de la proportion moyenne observée au cours de la décennie précédente (11,7 %).

La LIPR donne la possibilité à CIC d'accepter des ressortissants étrangers qui ne répondraient pas autrement aux exigences de la Loi. En 2010, 8 800 immigrants ont été admis en vertu de cette catégorie et ils représentaient alors 3,2 % de tous les immigrants admis cette année-là. Ce nombre se situait à l'intérieur de la fourchette cible, qui avait été établie entre 7 100 et 9 200 immigrants. La plupart de ces personnes ont été admises au Canada pour des motifs humanitaires. En 2011, le plan proposait l'admission de 7 700 à 9 200 immigrants en vertu de la catégorie des autres immigrants et 8 300 personnes ont effectivement été admises à ce titre, représentant 3,3 % de tous les immigrants admis cette année-là, soit un niveau similaire à celui observé en 2010. En 2012, la fourchette cible a été légèrement diminuée.

Lieu de naissance des immigrants au Canada

L'Asie, incluant le Moyen-Orient, était la principale région d'origine des immigrants au Canada en 2010 et 2011, une situation à l'image de celle des années précédentes. En 2010, 7 des 10 principaux pays d'origine des immigrants se situaient en Asie, contre 6 des 10 en 2011 : les Philippines, l'Inde, la Chine¹⁴, l'Iran, le Pakistan, l'Iraq et la Corée du Sud¹⁵ (en 2010 seulement) (tableau 3). Dans l'ensemble, les pays asiatiques étaient à l'origine de 58,7 % des immigrants au Canada en 2010 et de 59,3 % d'entre eux en 2011.

Les Philippines étaient le lieu de naissance le plus fréquent des immigrants arrivés au Canada tant en 2010 (38 300) qu'en 2011 (36 500). C'est la première fois depuis 1983 que la Chine n'est pas le lieu de naissance le plus fréquent. Le nombre de résidents permanents en provenance des Philippines a été en augmentation de 2002 à 2010, alors que ceux en provenance de la Chine a diminué de 2005 à 2007, avant de se stabiliser près du niveau observé en 2011. L'écart entre les deux pays a ainsi diminué constamment entre 2005 et 2010.

14. Dans cet article, la Chine inclut la République populaire de Chine, Hong Kong, Hong Kong ZAS, Macao et Macao ZAS. Des ajustements ont été effectués pour établir des tendances historiques. Les totalisations effectuées pour les besoins de ce document peuvent diverger de celles effectuées par CIC.

15. Le nom officiel est République de Corée.

Tableau 3

Immigrants des 10 principaux pays de naissance selon la catégorie, Canada, 1981 à 2011

Année et pays de naissance	Économique	Famille	Personnes protégées		Autres ¹	Total
			nombre			
1981						
Royaume-Uni	14 340	4 164	—		408	18 915
Chine	7 219	6 356	297		116	13 988
Inde	1 711	7 674	—		26	9 412
États-Unis	4 244	4 142	—		311	8 700
Viet Nam	805	1 034	6 323		—	8 164
Philippines	1 693	4 269	—		15	5 979
Pologne	842	633	2 588		31	4 094
Haiti	2 337	1 346	19		—	3 702
Guyane	954	2 053	—		11	3 018
Jamaïque	479	2 198	—		11	2 688
1991						
Chine	21 138	13 164	777		2 871	37 950
Pologne	623	5 108	10 030		41	15 802
Inde	2 978	10 879	46		400	14 303
Philippines	6 915	5 722	22		69	12 728
Liban	6 478	2 553	1 882		1 311	12 224
Viet Nam	1 598	4 434	2 849		7	8 888
El Salvador	601	767	3 246		2 549	7 163
Sri Lanka	886	1 960	1 386		2 926	7 158
Iran	1 581	824	2 029		2 246	6 680
Royaume-Uni	4 194	2 186	62		155	6 597
2001						
Chine	35 466	7 533	736		15	43 750
Inde	17 066	12 958	752		23	30 799
Pakistan	10 947	3 070	1 939		18	15 974
Philippines	10 127	3 482	15		—	13 624
Corée du Sud	8 756	761	25		—	9 545
Iran	3 624	1 007	1 516		13	6 160
Sri Lanka	1 315	1 926	2 565		37	5 843
Roumanie	4 538	1 009	170		—	5 717
États-Unis	2 330	2 912	46		—	5 288
Russie	3 581	1 130	446		—	5 159
2010						
Philippines	33 568	4 380	18		335	38 301
Inde	22 068	10 567	536		342	33 513
Chine	23 373	7 013	964		482	31 832
Royaume-Uni	6 002	1 428	5		204	7 639
États-Unis	3 382	3 008	656		532	7 578
Iran	5 889	1 006	549		102	7 546
Pakistan	4 097	1 488	486		245	6 316
Maroc	4 933	1 225	16		65	6 239
Iraq	1 273	359	4 116		31	5 779
Corée du Sud	4 637	722	24		142	5 525
2011						
Philippines	31 802	4 354	23		304	36 483
Chine	20 653	7 582	1 297		502	30 034
Inde	17 329	9 044	353		262	26 988
Iran	5 765	858	796		107	7 526
États-Unis	2 887	2 817	786		573	7 063
Pakistan	3 930	2 110	720		211	6 971
Haiti	2 497	1 557	2 136		355	6 545
Iraq	1 120	255	4 607		34	6 016
Royaume-Uni	3 625	1 359	6		190	5 180
Colombie	1 853	698	2 034		111	4 696

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

Notes : Pour des raisons liées à la protection des renseignements personnels, certaines cellules dans les tableaux suivants ont été supprimées et remplacées par le signe « — ». Il s'ensuit que la somme de divers éléments peut ne pas correspondre au total indiqué. Nous avons, de façon générale, supprimé les cellules signalant moins de cinq cas. Source : Citoyenneté et Immigration Canada. 2012. *Faits et chiffres, 2011*.

Outre le pays de naissance, Citoyenneté et Immigration Canada amasse également des données sur le pays de dernière résidence permanente des immigrants.

Données disponibles en date de novembre 2012.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

La proportion d'immigrants en provenance des Philippines en 2010 et en 2011 a représenté respectivement 13,6 % et 14,7 % de tous les immigrants admis au Canada. Près de 9 immigrants sur 10 (87,6 % en 2010, 87,2 % en 2011) qui arrivent des Philippines sont admis au Canada dans la catégorie des immigrants économiques, alors que le dixième restant fait presque entièrement partie de la catégorie du regroupement familial.

L'Inde a été le deuxième lieu de naissance le plus fréquent des immigrants arrivés au Canada en 2010 (33 500 personnes), comme c'était le cas depuis 1995. L'Inde a toutefois glissé au troisième rang en 2011 (27 000 personnes), derrière les Philippines et la Chine. La proportion des immigrants en provenance de ce pays est donc passée de 11,9 % en 2010 à 10,8 % en 2011, soit la proportion la plus faible observée depuis 1999 (9,9 %). Environ les deux tiers (65,8 % en 2010 et 68,6 % en 2011) des arrivants en provenance de l'Inde sont admis dans la catégorie de l'immigration économique et environ un tiers dans la catégorie regroupement familial.

En 2010, la Chine était au troisième rang, avec 31 800 immigrants. C'est la première fois depuis 1980 que la Chine n'est pas l'un des deux principaux lieux de naissance des immigrants. Malgré une diminution du nombre d'immigrants (30 000), la Chine a repris le deuxième rang en 2011. La proportion des immigrants en provenance de la Chine a été, en 2010 et en 2011, respectivement de 11,3 % et 12,1 %. En 2010, les trois quarts (73,4 %) des immigrants chinois appartenaient à la catégorie de l'immigration économique, alors que les données de 2011 montrent une proportion légèrement inférieure dans cette catégorie (68,8 %). La catégorie du regroupement familial représentait un peu plus d'un cinquième des immigrants chinois en 2010 (22,0 %), alors que cette catégorie représentait un quart (25,2 %) en 2011.

Les Philippines, la Chine et l'Inde, qui occupent les trois premières places depuis 2004, étaient collectivement à l'origine de plus du tiers des immigrants admis au Canada tant en 2010 (36,9 %) qu'en 2011 (37,6 %). Il s'agit d'une proportion en constante hausse depuis 2007, mais qui demeure néanmoins légèrement en dessous du sommet de 2005 (37,7 %) et bien en deçà des niveaux atteints au milieu des années 1990, alors que cette proportion a grimpé jusqu'à 42,8 %.

Plusieurs autres pays asiatiques se situant dans les dix premiers rangs ont également changé de position au cours des dernières années. L'Iran est ainsi passé du 8^e rang en 2008 (6 600 immigrants admis, représentant 2,7 % de tous les immigrants admis cette année-là) au 4^e rang en 2011 (7 500 ou 3,0 %). Le Pakistan est passé du 7^e rang en 2010 (6 300 ou 2,3 %) au 6^e rang en 2011 (7 000 ou 2,8 %). L'Iraq a connu une importante progression au cours des dernières années, passant du 28^e rang en 2006 au 8^e rang en 2011 (6 000 ou 2,4 %). Plus de 7 immigrants sur 10 (71,2 % en 2010 et 76,6 % en 2011) en provenance de l'Iraq sont admis dans la catégorie des personnes protégées. La Corée du Sud est quant à elle passée du 10^e rang en 2010 au 11^e rang en 2011 (4 600 ou 1,9 %).

Pour la première fois depuis que des données comparables sont disponibles, soit en 1980, le Canada a accueilli en 2010 une proportion plus grande d'immigrants en provenance d'Afrique (13,8 %) que d'Europe (13,3 %). Les données de 2011 montrent que l'écart s'est creusé davantage entre les deux continents, l'Afrique ayant été à l'origine de 13,6 % de tous les immigrants arrivés au Canada, comparativement à 11,9 % pour l'Europe.

La proportion d'immigrants en provenance d'Afrique est supérieure à 10 % depuis 2003, ce qui représente plus du double des niveaux moyens enregistrés au cours des années 1980. En 2010, le Maroc se retrouvait parmi les dix principaux pays d'origine des immigrants canadiens avec quelque 6 200 personnes (2,2 %). Cette année-là, près de 8 immigrants sur 10 ont été admis en vertu de la catégorie de l'immigration économique, contre un peu moins de 1 sur 5 dans la catégorie du regroupement familial. Les données de 2011 montrent que le Maroc a glissé au 12^e rang, à la suite d'une baisse du nombre d'immigrants (4 400 ou 1,8 %) en provenance de ce pays.

En 2010, l'Europe était le lieu de naissance de 37 400 immigrants, soit le niveau le plus bas depuis 2003. Parmi ces immigrants, 7 600 provenaient du Royaume-Uni, positionnant ce pays en quatrième place des principaux lieux de naissance. Selon les données de 2011, le Canada a accueilli 29 700 personnes de l'Europe, ce qui représente 11,9 % de tous les immigrants. Cette proportion est environ trois fois moins élevée que celle observée en 1981 (34,8 %).

Les Amériques étaient le lieu de naissance de 36 800 personnes, représentant 13,1 % de tous les immigrants admis au Canada en 2010. De ce nombre, 13 300 (4,7 %) provenaient d'Amérique du Nord et Centrale, dont 7 600 des États-Unis, ce qui place ce pays en cinquième place des pays d'origine. En 2010, environ 4 immigrants sur

10 ont été admis dans chacune des catégories d'immigrants économiques et du regroupement familial (respectivement 44,6 % et 39,7 %) alors qu'un peu moins de 1 sur 10 (8,7 %) ont été admis en tant que personnes protégées. Les données de 2011 montrent que 7 100 personnes sont arrivées des États-Unis.

En 2010, le nombre d'immigrants en provenance des Caraïbes et Bermudes a dépassé 10 000 personnes pour la première fois depuis 1995. Le nombre de personnes en provenance d'Haïti a été en forte hausse à la suite du séisme de janvier 2010, et ces immigrants représentaient 1,7 % des immigrants arrivés au Canada cette année-là. Cette proportion a augmenté à 2,6 % (6 500 personnes) selon les données de 2011, ce qui place désormais Haïti en 7^e position des principaux pays d'origine des immigrants canadiens, une importante hausse par rapport à la 26^e position que ce pays occupait en 2009. En 2011, 38,2 % des immigrants en provenance d'Haïti ont été admis dans la catégorie de l'immigration économique, 32,6 % en tant que personnes protégées et 23,8 % dans la catégorie du regroupement familial.

L'Amérique du Sud était le lieu d'origine de 4,5 % des immigrants en 2010 et de 4,3 % en 2011. La Colombie est le seul pays d'Amérique du Sud faisant partie des 15 principaux pays d'origine des immigrants pour ces deux années. La proportion des immigrants en provenance de ce pays est stable à 1,9 % depuis 2009. En 2011, les catégories des personnes protégées et de l'immigration économique ont chacune compté pour environ 4 admissions sur 10 (respectivement 43,3 % et 39,5 %) en provenance de Colombie.

Destination des immigrants

Bien que la plupart des immigrants continuent de s'établir principalement dans les trois provinces les plus peuplées du pays, soit l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, la proportion des immigrants choisissant l'une de ces provinces est en baisse continue depuis le début des années 2000, passant sous la barre des 75 % en 2011 (74,8 %) alors qu'ils étaient près de 9 sur 10 (89,7 %) dix ans plus tôt, soit en 2001 (tableau 4).

Le pourcentage d'immigrants qui se sont établis en Ontario en 2010 et en 2011 demeure le plus élevé parmi les provinces et territoires. Toutefois, cette proportion est en baisse depuis quelques années, ce qui pourrait découler

Tableau 4

Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination, Canada, 1981 à 2011

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask	Alb.	C.-B.	Territoires	Total
1981	0,4	0,1	1,1	0,8	16,5	42,8	4,2	1,9	15,0	17,2	0,2	100,0
1986	0,3	0,2	1,1	0,6	19,6	50,1	3,8	1,9	9,7	12,7	0,1	100,0
1991	0,3	0,1	0,6	0,3	22,3	51,6	2,4	1,1	7,3	13,9	0,1	100,0
1992	0,3	0,1	0,9	0,3	19,2	54,6	2,0	1,0	7,0	14,5	0,1	100,0
1993	0,3	0,1	1,2	0,3	17,5	52,6	1,9	0,9	7,2	17,9	0,1	100,0
1994	0,3	0,1	1,5	0,3	12,5	52,4	1,8	1,0	8,0	21,9	0,1	100,0
1995	0,3	0,1	1,7	0,3	12,8	54,5	1,7	0,9	6,8	20,9	0,1	100,0
1996	0,3	0,1	1,4	0,3	13,2	53,0	1,7	0,8	6,1	23,0	0,1	100,0
1997	0,2	0,1	1,3	0,3	12,9	54,5	1,7	0,8	5,9	22,1	0,1	100,0
1998	0,2	0,1	1,2	0,4	15,3	53,1	1,7	0,9	6,4	20,7	0,1	100,0
1999	0,2	0,1	0,8	0,3	15,3	54,8	2,0	0,9	6,4	19,0	0,1	100,0
2000	0,2	0,1	0,7	0,3	14,3	58,7	2,0	0,8	6,3	16,5	0,1	100,0
2001	0,2	0,1	0,7	0,3	15,0	59,3	1,8	0,7	6,5	15,4	0,1	100,0
2002	0,2	0,0	0,6	0,3	16,4	58,3	2,0	0,7	6,5	14,9	0,1	100,0
2003	0,2	0,1	0,7	0,3	17,9	54,1	2,9	0,8	7,2	15,9	0,1	100,0
2004	0,2	0,1	0,8	0,3	18,8	53,0	3,1	0,8	7,0	15,7	0,1	100,0
2005	0,2	0,1	0,7	0,4	16,5	53,6	3,1	0,8	7,4	17,1	0,1	100,0
2006	0,2	0,2	1,0	0,7	17,8	50,0	4,0	1,1	8,2	16,7	0,1	100,0
2007	0,2	0,4	1,1	0,7	19,1	47,0	4,6	1,5	8,8	16,5	0,1	100,0
2008	0,3	0,6	1,1	0,8	18,3	44,9	4,5	2,0	9,8	17,8	0,1	100,0
2009	0,2	0,7	0,9	0,8	19,6	42,4	5,4	2,7	10,7	16,4	0,1	100,0
2010	0,3	0,9	0,9	0,8	19,2	42,1	5,6	2,7	11,6	15,7	0,2	100,0
2011	0,3	0,7	0,9	0,8	20,8	40,0	6,4	3,6	12,4	14,0	0,1	100,0

Notes : Données disponibles en date de novembre 2012.

Les inconnus ont été redistribués.

Source : Citoyenneté et immigration Canada.

d'initiatives telles que le Programme des candidats des provinces qui encourage les immigrants à s'établir dans d'autres provinces. Ce programme confère aux provinces et aux territoires le pouvoir de recruter des immigrants pour satisfaire à leurs besoins économiques particuliers¹⁶. L'Ontario, qui accueillait près de 6 immigrants canadiens sur 10 en 2001, n'en a accueilli que 4 sur 10 en 2010 et 2011, soit respectivement 42,1 % et 40,0 %. En 2011, 1 immigrant sur 2 (51,7 %) arrivé en Ontario a été admis dans la catégorie des immigrants économiques, en baisse par rapport aux 58,7 % enregistré en 2010. Il s'agit de l'un des niveaux les plus bas dans cette catégorie parmi toutes les provinces et territoires. Seuls les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont enregistré des niveaux inférieurs. À l'opposé, l'Ontario est parmi les provinces et territoires qui accueillent les plus importantes proportions de personnes protégées avec 11,8 % en 2010 et 16,0 % en 2011, surpassée dans cette catégorie uniquement par Terre-Neuve-et-Labrador. La province accueille également plus d'immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial que la moyenne canadienne.

En 2010 et 2011, le Québec a reçu environ 1 immigrant sur 5, ce qui en fait la deuxième province qui reçoit le plus d'immigrants parmi toutes les provinces et territoires. En 2010, 19,2 % des immigrants ont choisi cette province, alors que les données de 2011 montrent que cette proportion a grimpé à 20,8 %, soit le pourcentage le plus élevé observé en 20 ans. Environ 7 immigrants sur 10 y ont été admis dans la catégorie des immigrants économiques, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale.

La Colombie-Britannique et l'Alberta ont été respectivement les troisième et quatrième provinces de destination en importance pour les immigrants arrivés au Canada en 2010 et en 2011. L'Alberta reçoit une proportion de plus en plus grande d'immigrants depuis le début des années 2000, alors qu'au cours des quatre dernières années la proportion d'immigrants qui s'établissaient en Colombie-Britannique était en baisse, de sorte que l'écart entre les deux provinces a progressivement diminué. Ainsi, en 2011, la Colombie-Britannique a accueilli 14,0 % des immigrants et l'Alberta 12,4 % (15,7 % et 11,6 % en 2010), alors que ces proportions étaient de 16,5 % et 6,3 % en 2000, respectivement. Un peu moins de 7 immigrants sur 10 s'étant établis dans ces deux provinces en 2010 appartenaient à la catégorie de l'immigration économique (69,9 % pour la Colombie-Britannique et 68,6 % pour l'Alberta), alors qu'en 2011 ces proportions étaient en légère baisse avec respectivement 63,0 % et 67,0 % des immigrants appartenant à cette catégorie. De plus, 29,1 % des immigrants s'étant établis en Colombie-Britannique en 2011 faisait partie de la catégorie du regroupement familial, soit la proportion la plus élevée parmi les provinces, en excluant les territoires.

Le Manitoba et la Saskatchewan ont connu récemment une importante augmentation de leur proportion d'immigrants. En 2010, 5,6 % des immigrants s'étant établis au Canada ont choisi le Manitoba, alors qu'en 2011 ce pourcentage avait augmenté à 6,4 %. La proportion de nouveaux arrivants qui choisissent le Manitoba est en hausse depuis le début des années 2000, alors qu'environ 2,0 % des immigrants s'établissaient dans cette province cette année-là. La Saskatchewan a quant à elle vu sa proportion d'immigrants atteindre 3,6 % en 2011, en hausse par rapport à la proportion de 2,7 % enregistré en 2009 et 2010. Il s'agit des proportions les plus élevées en plus de 60 ans, soit depuis 1950 (3,9 %). Plus de 8 immigrants sur 10 qui s'établissaient dans ces provinces appartenaient à la catégorie de l'immigration économique, soit parmi les niveaux les plus élevés au pays, avec l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon. Ces tendances pourraient indiquer que ces provinces tirent profit du Programme des candidats des provinces pour cibler les immigrants de cette catégorie.

Chacune des provinces de l'Atlantique a reçu moins de 1 % des immigrants arrivés au pays en 2010 et 2011. L'Île-du-Prince-Édouard a reçu 0,9 % des immigrants en 2010, soit la proportion la plus élevée depuis les 60 dernières années. En 2011, ce pourcentage a légèrement diminué à 0,7 %. Depuis 2005, l'Île-du-Prince-Édouard a connu une progression de la proportion d'immigrants qu'elle reçoit. Plus de 9 immigrants sur 10 (95,9 % en 2010 et 92,5 % en 2011) qui choisissent cette province appartiennent à la catégorie de l'immigration économique, ce qui pourrait indiquer que la province tire également profit du Programme des candidats des provinces. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont reçu respectivement 0,9 % et 0,8 % des immigrants venus s'établir au Canada tant en 2010 qu'en 2011. Terre-Neuve-et-Labrador demeure la province, en excluant les territoires, qui reçoit la plus faible proportion d'immigrants, soit 0,3 % de ceux-ci. Parmi les immigrants qui s'y établissent, moins de 6 sur 10 (58,8 %

16. En 2011, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et l'ensemble des provinces avaient signé une entente avec le gouvernement fédéral. Toutes les ententes sont de durée indéterminée, à l'exception de celle de l'Ontario qui expire en mai 2015, de celle de la Colombie-Britannique qui expire en avril 2015, et de celles des Territoires du Nord-Ouest qui expire en août 2013. Le Québec se voit conférer le pouvoir en vertu de l'Accord Canada-Québec d'établir des cibles annuelles d'immigration et de sélectionner les immigrants admis dans cette province. Source : Citoyenneté et Immigration Canada. 2012. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2012*.

en 2010 et 57,4 % en 2011) appartiennent à la catégorie de l'immigration économique, soit une proportion inférieure à la moyenne nationale. En revanche, Terre-Neuve-et-Labrador est la province qui reçoit la plus forte proportion de personnes protégées, soit 22,4 % en 2010 et 21,3 % en 2011.

Composition par âge et sexe de la population immigrante

Autant en 2010 qu'en 2011, un peu plus de la moitié des immigrants admis au Canada étaient des femmes (51 %). Cette proportion varie cependant selon les différentes catégories d'immigrants. Bien qu'elles représentent environ la moitié des immigrants admis dans la catégorie de l'immigration économique (49,2 % en 2010 et 48,7 % en 2011) et dans la catégorie des personnes protégées (49,0 % en 2010 et 49,9 % en 2011), elles représentent une proportion plus importante de la catégorie du regroupement familial (58,6 % en 2010 et 57,9 % en 2011) (tableau 5).

Des variations dans la proportion d'immigrants selon le sexe existent également parmi les dix principaux pays d'immigration. Ainsi, en 2010, les femmes représentaient plus de 51 % des immigrants en provenance des Philippines (56,6 %), de la Corée du Sud (53,4 %) et de Chine (53,2 %), alors que les hommes représentaient plus de 51 % des immigrants en provenance du Royaume-Uni (55,5 %), du Maroc (53,8 %) et de l'Iran (51,4 %). Pour l'année 2011, 4 des 10 principaux pays d'immigration avaient une proportion de femmes représentant plus de 51 % des immigrants, soit Haïti (57,4 %), les Philippines (53,9 %), la Chine (53,3 %) et la Colombie (51,5 %). À l'inverse, seul le Royaume-Uni (56,8 %) avait une proportion d'hommes supérieurs à 51 % (figure 2).

Parmi tous les immigrants admis au Canada en 2010 et 2011, un peu moins de 6 sur 10 (57,5 % en 2010 et 57,8 % en 2011) étaient âgés de 20 à 44 ans, ce qui en fait le principal groupe d'âge des nouveaux arrivants. Les immigrants âgés de 45 ans et plus ne représentent qu'environ 15 % des personnes admises au Canada (14,9 % en 2010 et 15,0 % en 2011), alors que les personnes de moins de 20 ans représentent plus du quart de cette population (27,6 % en 2010 et 27,2 % en 2011) (figure 3).

De plus, la population formée des immigrants est plus jeune que la population canadienne dans son ensemble. En 2011, les immigrants avaient un âge médian de 30,2 ans, soit près de 10 ans de moins que celui de l'ensemble des Canadiens (39,9 ans)¹⁷. Au cours des trois dernières décennies, la structure par âge de la population canadienne a vieilli, alors que l'âge médian des immigrants n'a que légèrement augmenté. Conséquemment, alors qu'en 1981

Tableau 5

Nombre et pourcentage des immigrants selon la catégorie et le sexe, Canada, 2010 et 2011

Catégorie	2010			2011		
	Hommes	Femmes	Sexes réunis	Hommes	Femmes	Sexes réunis
	nombre					
Économique	94 951	91 967	186 918	80 011	76 107	156 118
Famille	24 947	35 283	60 230	23 764	32 686	56 451
Personnes protégées	12 607	12 090	24 697	13 968	13 905	27 873
Autres ¹	4 498	4 348	8 846	4 037	4 268	8 305
Total	137 003	143 688	280 691	121 780	126 966	248 747
	pourcentage					
Économique	50,8	49,2	100,0	51,3	48,7	100,0
Famille	41,4	58,6	100,0	42,1	57,9	100,0
Personnes protégées	51,0	49,0	100,0	50,1	49,9	100,0
Autres ¹	50,8	49,2	100,0	48,6	51,4	100,0
Total	48,8	51,2	100,0	49,0	51,0	100,0

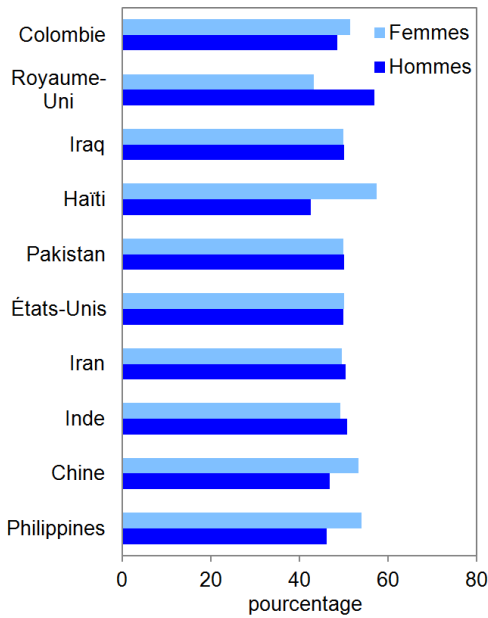
1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

Note : Données disponibles en date de novembre 2012.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

17. Statistique Canada. 2012. *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires*, n° 91-215-XIF au catalogue.

Figure 2
Proportion d'immigrants des 10 principaux pays selon le sexe, Canada, 2011



Notes : Outre le pays de naissance, Citoyenneté et Immigration Canada amasse également des données sur le pays de dernière résidence permanente des immigrants. Données disponibles en date de novembre 2012.

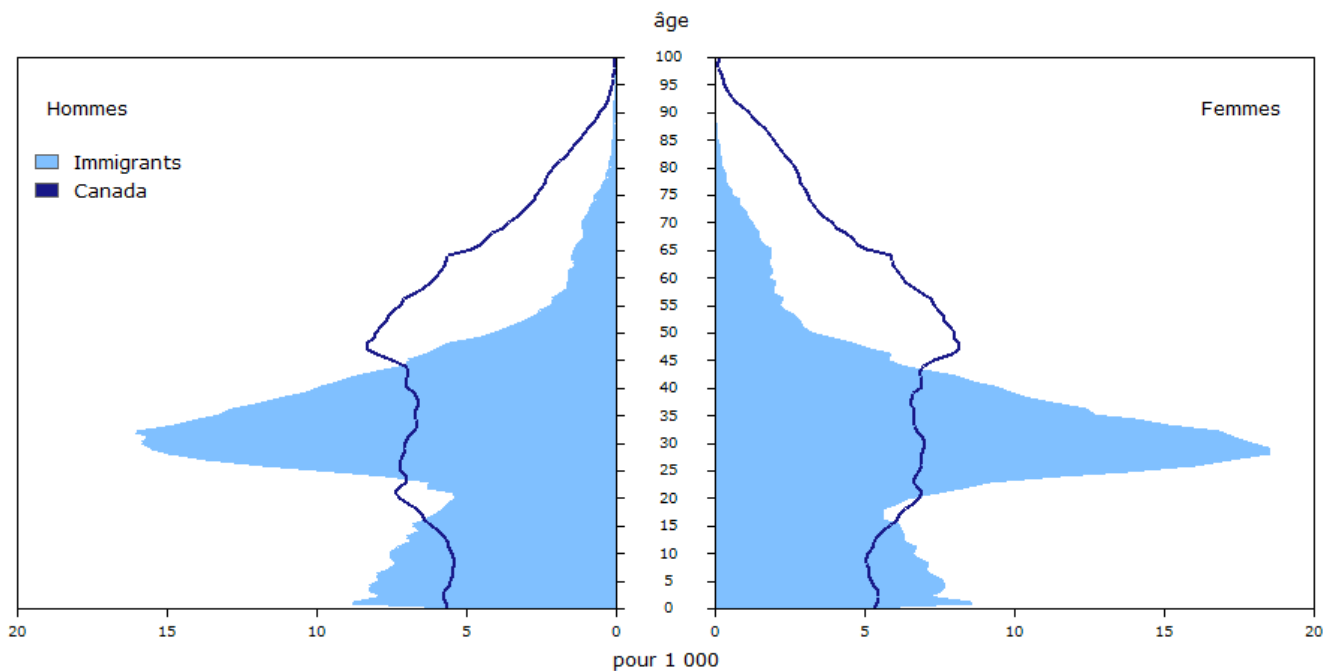
Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

seulement 2,6 ans séparaient l'âge médian des immigrants de celui de l'ensemble des Canadiens, cette différence était de 9,7 ans en 2011. Au cours de cette période, l'âge médian des immigrants est passé de 26,9 à 30,2 ans, alors que celui de l'ensemble de la population est passé de 29,5 à 39,9 ans.

L'âge médian des immigrants varie selon la catégorie d'immigration. Ainsi, autant en 2010 qu'en 2011, c'est l'âge médian des immigrants de la catégorie des personnes protégées qui était le plus bas (26,9 ans en 2010 et 27,4 ans en 2011) alors que c'est celui de la catégorie des autres immigrants qui était le plus élevé (33,5 ans en 2010 et 32,4 ans en 2011). L'âge médian des immigrants de la catégorie économique (30,3 ans en 2010 et 30,2 ans en 2011) et de celui de la catégorie du regroupement familiale (30,3 ans en 2010 et 30,4 ans en 2011) était quant à eux près de l'âge médian de l'ensemble des catégories (30,2 ans pour les deux années).

L'âge médian varie également d'un pays d'origine à l'autre. Ainsi, parmi les dix principaux pays d'origine des immigrants en 2010, les personnes arrivant de la Corée du Sud (32,6 ans) et de la Chine (32,2 ans) présentaient des âges médians supérieurs à 32 ans, alors que ceux en provenance de l'Inde (29,9 ans), de l'Iraq (29,7 ans), du Pakistan (28,6 ans) et des États-Unis (22,9 ans) avaient des âges médians inférieurs à

Figure 3
Pyramides des âges des immigrants au Canada et de la population canadienne (immigrants inclus), 2011



Note : Données disponibles en date de novembre 2012.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

30 ans. En 2011, les ressortissants de 3 des 10 principaux pays d'immigration avaient des âges médians supérieurs à 32 ans, soit ceux en provenance d'Haïti (32,7 ans), de l'Iran (32,6 ans) et de la Chine (32,4 ans), alors que ceux de trois autres pays avaient un âge médian inférieur à 30 ans soit ceux de l'Iraq (28,4 ans), du Pakistan (28,3 ans) et des États-Unis (21,9 ans).

Lorsque pris dans leur ensemble, l'âge médian des immigrants admis au Canada varie peu selon le sexe. En 2010 il était de 30,5 ans chez les hommes et de 29,9 ans chez les femmes alors qu'en 2011 il était de 30,5 ans chez les hommes et de 29,8 ans chez les femmes. Parmi les 10 principaux pays d'origine des immigrants, l'âge médian était généralement plus élevé chez les hommes que chez les femmes en 2010, alors qu'en 2011 c'était le cas pour la moitié d'entre eux. En 2010, seules les immigrantes d'Iraq, des Philippines et des États-Unis étaient plus âgées que leurs homologues masculins, alors qu'en 2011 c'était le cas pour les immigrantes de l'Iraq, des Philippines, des États-Unis, d'Haïti et de Colombie.

Tableau A1
Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981 à 2011

Continent et pays de naissance	1981	1986	1991	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	nombre														
Europe	44 798	22 913	47 038	39 218	42 628	38 491	37 243	41 520	40 095	37 417	38 002	38 370	38 868	37 406	29 691
Allemagne	2 075	1 343	1 581	1 761	1 421	1 271	1 510	1 722	1 923	2 222	2 006	3 000	3 160	2 588	1 922
Bosnie-Herzégovine	2 475	653	357	316	211	220	251	239	232	181	198	194
France	1 681	1 118	2 633	2 433	3 542	3 234	3 297	4 043	4 076	3 696	4 026	4 258	4 822	4 454	3 899
Italie	2 058	786	785	485	387	342	309	299	282	299	335	373	403	436	367
Les Pays-Bas	1 770	512	571	958	761	618	566	716	759	785	564	732	708	677	522
Pologne	4 094	5 274	15 802	2 170	1 226	1 161	1 135	1 412	1 227	1 222	1 219	1 312	1 106	848	747
Portugal	1 838	2 008	5 222	679	438	310	286	293	293	374	370	606	566	568	476
Roumanie	1 004	995	2 595	3 951	5 717	5 857	5 594	5 817	5 070	4 499	3 864	2 852	2 097	1 948	1 772
Royaume Uni	18 915	5 052	6 597	4 417	4 479	3 865	4 440	5 364	5 200	5 942	7 338	8 209	8 098	7 639	5 180
Russie	41	3 224	5 159	4 733	4 460	4 375	4 198	3 828	3 671	3 401	3 482	2 775	2 257
Ukraine	28	2 670	4 015	3 967	3 220	2 975	2 920	2 489	2 686	2 491	2 722	3 321	2 672
U.R.S.S.	1 308	489	2 336	2 034	143	113	52	204	173	115	125	122	458	791	467
Yougoslavie	841	526	1 843	5 303	3 354	1 899	961	731	524	354	251	252	235	109	57
Autres	9 214	4 810	7 004	6 658	11 333	10 764	11 097	13 358	13 230	11 341	11 308	10 530	10 827	11 054	9 159
Afrique	5 909	5 178	16 641	15 840	24 253	22 731	22 970	27 576	26 770	28 571	27 791	29 007	33 391	38 736	33 785
Algérie	128	111	914	2 042	3 442	3 411	3 083	3 579	3 630	4 806	3 619	3 976	5 371	4 735	4 309
Égypte	766	629	1 941	2 376	2 083	1 620	1 909	2 180	2 220	1 886	2 185	2 933	2 116	4 635	4 152
Éthiopie	152	992	2 567	1 043	1 152	979	1 528	1 641	1 572	1 786	1 572	1 584	1 298	1 870	2 164
Maroc	812	566	1 565	1 000	4 068	4 192	3 403	3 723	2 968	3 340	4 024	4 232	5 524	6 239	4 372
Nigéria	76	125	307	543	1 414	1 391	1 053	1 514	2 196	2 546	2 358	2 064	3 052	3 746	3 000
République Démocratique de Somalie	9	58	3 267	1 427	1 093	694	881	1 202	1 018	941	1 005	843	906	1 213	1 225
Autres	3 966	2 697	6 080	7 409	11 001	10 444	11 113	13 737	13 166	13 266	13 028	13 336	14 069	15 645	14 563
Asie	50 779	42 294	123 405	145 520	156 312	141 903	133 416	135 574	160 366	149 933	133 849	141 202	142 105	164 713	147 439
Afghanistan	48	580	1 393	2 005	3 936	3 496	3 177	2 704	2 977	2 630	2 174	1 839	1 569	1 552	1 915
Bangladesh	98	474	1 105	2 754	3 749	2 910	2 101	2 606	4 157	4 016	2 915	2 933	2 116	4 635	2 634
Cambodge	1 480	1 303	510	282	288	262	303	377	399	562	481	375	233	226	211
Chine	13 988	8 605	37 950	49 714	43 750	36 223	38 553	38 629	44 733	35 125	28 914	31 477	30 682	31 832	30 034
Inde	9 412	7 449	14 303	23 376	30 799	31 671	27 418	28 175	35 971	33 715	28 513	27 991	29 171	33 513	26 988
Iran	1 407	2 127	6 680	6 251	6 160	8 155	6 095	6 494	5 968	7 594	7 196	6 580	6 643	7 546	7 526
Iraq	301	315	995	2 769	2 692	2 299	1 497	1 706	2 097	1 725	2 350	3 407	5 376	5 779	6 016
Liban	1 043	2 419	12 224	1 897	2 480	2 199	2 985	3 215	3 577	3 664	3 328	3 363	2 946	3 253	2 900
Pakistan	823	638	2 794	8 569	15 974	14 656	12 622	13 000	13 966	12 439	9 806	8 490	6 927	6 316	6 971
Philippines	5 979	4 201	12 728	13 626	13 624	11 546	12 608	13 900	18 031	18 318	19 721	24 699	28 414	38 301	36 483
République de Corée	1 504	1 204	2 612	3 251	9 545	7 279	7 046	5 359	5 798	6 201	5 912	7 290	5 860	5 525	4 610
République Socialiste du Viet-nam	8 164	6 220	8 888	2 710	2 271	2 437	1 882	1 982	2 014	3 323	2 728	2 016	2 302	2 047	1 805
Sri Lanka	368	1 827	7 158	6 448	5 843	5 214	4 756	4 383	4 867	4 699	4 068	4 741	4 504	4 384	3 326
Taiwan	704	637	4 292	12 747	3 133	2 807	2 107	1 963	3 050	2 745	2 697	2 920	2 384	2 569	1 684
Autres	5 460	4 295	9 773	9 121	12 068	10 749	10 266	11 081	12 761	13 177	13 046	13 081	12 978	17 235	14 336
Amérique du Nord et Central	10 188	12 388	19 100	8 558	8 493	7 698	7 968	9 893	11 923	13 090	13 841	14 275	13 005	13 267	12 546
El Salvador	292	3 046	7 163	737	448	487	449	443	443	442	933	1 120	851	789	700
États-Unis	8 700	6 096	5 320	5 059	5 288	4 627	5 173	6 474	7 869	8 890	8 748	9 351	8 154	7 578	7 063
Guatemala	110	1 262	2 170	659	277	243	176	224	194	233	267	266	273	273	284
Mexique	397	671	1 150	1 247	1 933	1 898	1 747	2 249	2 830	2 836	3 226	2 833	3 091	3 819	3 575
Autres	689	1 313	3 297	856	547	443	423	503	587	689	667	705	636	808	924
Caraïbes et Bermudes	8 800	8 872	13 121	9 395	8 464	7 569	6 585	6 684	6 943	6 790	7 974	9 081	9 014	10 770	12 135
Haïti	3 702	1 730	2 851	1 978	2 423	2 188	1 943	1 684	1 701	1 637	1 616	2 523	2 121	4 788	6 545
Jamaïque	2 688	4 668	5 140	3 306	2 781	2 479	2 005	2 159	1 919	1 710	2 134	2 340	2 450	2 341	2 077
République de Trinité-et-Tobago	947	921	2 985	2 205	933	952	725	758	869	813	1 005	1 027	1 145	948	606
Autres	1 463	1 553	2 145	1 906	2 327	1 950	1 912	2 083	2 454	2 630	3 219	3 191	3 298	2 693	2 907
Amérique du Sud	6 117	6 528	10 526	6 022	8 541	8 881	11 049	12 303	14 074	13 960	13 251	12 979	13 356	12 753	10 581
Brésil	198	194	877	591	850	762	833	925	987	1 189	1 755	2 151	2 522	2 606	1 519
Colombie	342	258	678	398	2 933	3 280	4 323	4 598	6 442	6 553	5 382	5 456	4 677	5 242	4 696
Guyane	3 018	3 977	3 371	2 394	1 740	1 502	1 442	1 383	1 265	1 353	1 355	1 188	1 229	999	846
Autres	2 559	2 099	5 600	2 639	3 018	3 337	4 451	5 397	5 380	4 865	4 759	4 184	4 928	3 906	3 520
Océanie	1 747	832	2 363	1 329	1 526	1 410	1 519	1 523	1 306	1 320	1 482	1 578	1 522	1 524	1 401
Autres	303	351	615	189	420	365	599	750	765	560	563	755	911	1 522	1 169
Nombre total d'immigrants	128 641	99 356	232 809	226 071	250 637	229 048	221 349	235 823	262 242	251 641	236 753	247 247	252 172	280 691	248 747

Notes : Outre le pays de naissance, Citoyenneté et Immigration Canada amasse également des données sur le pays de dernière résidence permanente des immigrants.

Données disponibles en date de novembre 2012.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau A2

Distribution en pourcentage des immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981 à 2011

Continent et pays de naissance	1981	1986	1991	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	pourcentage														
Europe	34,8	23,1	20,2	17,3	17,0	16,8	16,8	17,6	15,3	14,9	16,1	15,5	15,4	13,3	11,9
Allemagne	1,6	1,4	0,7	0,8	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,9	0,8	1,2	1,3	0,9	0,8
Bosnie-Herzégovine	1,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
France	1,3	1,1	1,1	1,1	1,4	1,4	1,5	1,7	1,6	1,5	1,7	1,7	1,9	1,6	1,6
Italie	1,6	0,8	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1
Les Pays-Bas	1,4	0,5	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
Pologne	3,2	5,3	6,8	1,0	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3
Portugal	1,4	2,0	2,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Roumanie	0,8	1,0	1,1	1,7	2,3	2,6	2,5	2,5	1,9	1,8	1,6	1,2	0,8	0,7	0,7
Royaume Uni	14,7	5,1	2,8	2,0	1,8	1,7	2,0	2,3	2,0	2,4	3,1	3,3	3,2	2,7	2,1
Russie	0,0	1,4	2,1	2,1	2,0	1,9	1,6	1,5	1,6	1,4	1,4	1,0	0,9
Ukraine	0,0	1,2	1,6	1,7	1,5	1,3	1,1	1,0	1,1	1,0	1,1	1,2	1,1
U.R.S.S.	1,0	0,5	1,0	0,9	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,3	0,2
Yougoslavie	0,7	0,5	0,8	2,3	1,3	0,8	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Autres	7,2	4,8	3,0	2,9	4,5	4,7	5,0	5,7	5,0	4,5	4,8	4,3	4,3	3,9	3,7
Afrique	4,6	5,2	7,1	7,0	9,7	9,9	10,4	11,7	10,2	11,4	11,7	11,7	13,2	13,8	13,6
Algérie	0,1	0,1	0,4	0,9	1,4	1,5	1,4	1,5	1,4	1,9	1,5	1,6	2,1	1,7	1,7
Égypte	0,6	0,6	0,8	1,1	0,8	0,7	0,9	0,9	0,8	0,7	0,9	1,2	1,3	1,9	1,7
Éthiopie	0,1	1,0	1,1	0,5	0,5	0,4	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6	0,5	0,7	0,9
Maroc	0,6	0,6	0,7	0,4	1,6	1,8	1,5	1,6	1,1	1,3	1,7	1,7	2,2	2,2	1,8
Nigéria	0,1	0,1	0,1	0,2	0,6	0,6	0,5	0,6	0,8	1,0	1,0	0,8	1,2	1,3	1,2
République Démocratique de Somalie	0,0	0,1	1,4	0,6	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5
Autres	3,1	2,7	2,6	3,3	4,4	4,6	5,0	5,8	5,0	5,3	5,5	5,4	5,6	5,6	5,9
Asie	39,5	42,6	53,0	64,4	62,4	62,0	60,3	57,5	61,2	59,6	56,5	57,1	56,4	58,7	59,3
Afghanistan	0,0	0,6	0,6	0,9	1,6	1,5	1,4	1,1	1,1	1,0	0,9	0,7	0,6	0,6	0,8
Bangladesh	0,1	0,5	0,5	1,2	1,5	1,3	0,9	1,1	1,6	1,6	1,2	1,2	0,8	1,7	1,1
Cambodge	1,2	1,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Chine	10,9	8,7	16,3	22,0	17,5	15,8	17,4	16,4	17,1	14,0	12,2	12,7	12,2	11,3	12,1
Inde	7,3	7,5	6,1	10,3	12,3	13,8	12,4	11,9	13,7	13,4	12,0	11,3	11,6	11,9	10,8
Iran	1,1	2,1	2,9	2,8	2,5	3,6	2,8	2,8	2,3	3,0	3,0	2,7	2,6	2,7	3,0
Iraq	0,2	0,3	0,4	1,2	1,1	1,0	0,7	0,7	0,8	0,7	1,0	1,4	2,1	2,1	2,4
Liban	0,8	2,4	5,3	0,8	1,0	1,0	1,3	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,2	1,2	1,2
Pakistan	0,6	0,6	1,2	3,8	6,4	6,4	5,7	5,5	5,3	4,9	4,1	3,4	2,7	2,3	2,8
Philippines	4,6	4,2	5,5	6,0	5,4	5,0	5,7	5,9	6,9	7,3	8,3	10,0	11,3	13,6	14,7
République de Corée	1,2	1,2	1,1	1,4	3,8	3,2	3,2	2,3	2,2	2,5	2,5	2,9	2,3	2,0	1,9
République Socialiste du Viet-nam	6,3	6,3	3,8	1,2	0,9	1,1	0,9	0,8	0,8	1,3	1,2	0,8	0,9	0,7	0,7
Sri Lanka	0,3	1,8	3,1	2,9	2,3	2,3	2,1	1,9	1,9	1,9	1,7	1,9	1,8	1,6	1,3
Taiwan	0,5	0,6	1,8	5,6	1,3	1,2	1,0	0,8	1,2	1,1	1,1	1,2	0,9	0,9	0,7
Autres	4,2	4,3	4,2	4,0	4,8	4,7	4,6	4,7	4,9	5,2	5,5	5,3	5,1	6,1	5,8
Amérique du Nord et Central	7,9	12,5	8,2	3,8	3,4	3,4	3,6	4,2	4,5	5,2	5,8	5,8	5,2	4,7	5,0
El Salvador	0,2	3,1	3,1	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3
États-Unis	6,8	6,1	2,3	2,2	2,1	2,0	2,3	2,7	3,0	3,5	3,7	3,8	3,2	2,7	2,8
Guatemala	0,1	1,3	0,9	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Mexique	0,3	0,7	0,5	0,6	0,8	0,8	0,8	1,0	1,1	1,1	1,4	1,1	1,2	1,4	1,4
Autres	0,5	1,3	1,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4
Caraïbes et Bermudes	6,8	8,9	5,6	4,2	3,4	3,3	3,0	2,8	2,6	2,7	3,4	3,7	3,6	3,8	4,9
Haïti	2,9	1,7	1,2	0,9	1,0	1,0	0,9	0,7	0,6	0,7	0,7	1,0	0,8	1,7	2,6
Jamaïque	2,1	4,7	2,2	1,5	1,1	1,1	0,9	0,9	0,7	0,7	0,9	0,9	1,0	0,8	0,8
République de Trinité-et-Tobago	0,7	0,9	1,3	1,0	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,3	0,2
Autres	1,1	1,6	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,4	1,3	1,3	1,0	1,2
Amérique du Sud	4,8	6,6	4,5	2,7	3,4	3,9	5,0	5,2	5,4	5,5	5,6	5,2	5,3	4,5	4,3
Brésil	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,7	0,9	1,0	0,9	0,6
Colombie	0,3	0,3	0,3	0,2	1,2	1,4	2,0	1,9	2,5	2,6	2,3	2,2	1,9	1,9	1,9
Guyane	2,3	4,0	1,4	1,1	0,7	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,4	0,3
Autres	2,0	2,1	2,4	1,2	1,2	1,5	2,0	2,3	2,1	1,9	2,0	1,7	2,0	1,4	1,4
Océanie	1,4	0,8	1,0	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6
Autres	0,2	0,4	0,3	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5
Nombre total d'immigrants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes : Outre le pays de naissance, Citoyenneté et Immigration Canada amasse également des données sur le pays de dernière résidence permanente des immigrants.

Données disponibles en date de novembre 2012.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

Tableau A3

Immigrants et répartition en pourcentage selon la province de destination et la catégorie, Canada, 2010 et 2011

Province	2010					2011				
	Économique	Famille	Personnes protégées	Autres ¹	Total	Économique	Famille	Personnes protégées	Autres ¹	Total
Nombre d'immigrants	nombre									
Terre-Neuve-et-Labrador	420	115	160	19	714	393	129	146	17	685
Île-du-Prince-Édouard	2 487	47	56	—	2 593	1 607	47	79	5	1 738
Nouvelle-Écosse	1 674	449	218	56	2 397	1 409	432	225	70	2 136
Nouveau-Brunswick	1 727	211	157	30	2 125	1 473	283	179	32	1 967
Québec	37 917	9 630	4 711	1 724	53 982	36 097	9 044	5 020	1 577	51 738
Ontario	69 498	29 346	13 914	5 353	118 111	51 402	27 374	15 921	4 761	99 458
Manitoba	13 275	1 377	1 032	124	15 808	13 152	1 400	1 303	108	15 963
Saskatchewan	6 243	726	574	72	7 615	7 658	689	547	61	8 955
Alberta	22 404	7 372	2 205	669	32 650	20 758	6 845	2 638	721	30 962
Colombie-Britannique	30 877	10 868	1 667	776	44 188	21 903	10 128	1 810	944	34 785
Yukon	310	34	—	—	350	207	25	—	5	237
Territoires du Nord-Ouest	74	48	—	15	137	43	36	—	—	85
Nunavut	12	7	—	—	19	8	15	—	—	24
Inconnu	—	—	—	—	—	8	—	—	—	14
Total	186 918	60 230	24 697	8 846	280 691	156 118	56 451	27 873	8 305	248 747
Répartition selon la province	pourcentage									
Terre-Neuve-et-Labrador	0,2	0,2	0,6	0,2	0,3	0,3	0,2	0,5	0,2	0,3
Île-du-Prince-Édouard	1,3	0,1	0,2	—	0,9	1,0	0,1	0,3	0,1	0,7
Nouvelle-Écosse	0,9	0,7	0,9	0,6	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9
Nouveau-Brunswick	0,9	0,4	0,6	0,3	0,8	0,9	0,5	0,6	0,4	0,8
Québec	20,3	16,0	19,1	19,5	19,2	23,1	16,0	18,0	19,0	20,8
Ontario	37,2	48,7	56,3	60,5	42,1	32,9	48,5	57,1	57,3	40,0
Manitoba	7,1	2,3	4,2	1,4	5,6	8,4	2,5	4,7	1,3	6,4
Saskatchewan	3,3	1,2	2,3	0,8	2,7	4,9	1,2	2,0	0,7	3,6
Alberta	12,0	12,2	8,9	7,6	11,6	13,3	12,1	9,5	8,7	12,4
Colombie-Britannique	16,5	18,0	6,7	8,8	15,7	14,0	17,9	6,5	11,4	14,0
Yukon	0,2	0,1	—	—	0,1	0,1	0,0	—	0,1	0,1
Territoires du Nord-Ouest	0,0	0,1	—	0,2	0,0	0,0	0,1	—	—	0,0
Nunavut	0,0	0,0	—	—	0,0	0,0	0,0	—	—	0,0
Inconnu	—	—	—	—	—	0,0	—	—	—	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition selon la catégorie	pourcentage									
Terre-Neuve-et-Labrador	58,8	16,1	22,4	2,7	100,0	57,4	18,8	21,3	2,5	100,0
Île-du-Prince-Édouard	95,9	1,8	2,2	—	100,0	92,5	2,7	4,5	0,3	100,0
Nouvelle-Écosse	69,8	18,7	9,1	2,3	100,0	66,0	20,2	10,5	3,3	100,0
Nouveau-Brunswick	81,3	9,9	7,4	1,4	100,0	74,9	14,4	9,1	1,6	100,0
Québec	70,2	17,8	8,7	3,2	100,0	69,8	17,5	9,7	3,0	100,0
Ontario	58,8	24,8	11,8	4,5	100,0	51,7	27,5	16,0	4,8	100,0
Manitoba	84,0	8,7	6,5	0,8	100,0	82,4	8,8	8,2	0,7	100,0
Saskatchewan	82,0	9,5	7,5	0,9	100,0	85,5	7,7	6,1	0,7	100,0
Alberta	68,6	22,6	6,8	2,0	100,0	67,0	22,1	8,5	2,3	100,0
Colombie-Britannique	69,9	24,6	3,8	1,8	100,0	63,0	29,1	5,2	2,7	100,0
Yukon	88,6	9,7	—	—	100,0	87,3	10,5	—	2,1	100,0
Territoires du Nord-Ouest	54,0	35,0	—	10,9	100,0	50,6	42,4	—	—	100,0
Nunavut	63,2	36,8	—	—	100,0	33,3	62,5	—	—	100,0
Inconnu	—	—	—	—	100,0	57,1	—	—	—	100,0
Total	66,6	21,5	8,8	3,2	100,0	62,8	22,7	11,2	3,3	100,0

1. Comprend les personnes reçues pour des motifs d'ordre humanitaire et d'intérêt public ainsi que les titulaires de permis de séjour temporaire, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugiés et les inconnus.

Notes : Pour des raisons liées à la protection des renseignements personnels, certaines cellules dans les tableaux suivants ont été supprimées et remplacées par le signe « — ». Il s'ensuit que la somme de divers éléments peut ne pas correspondre au total indiqué. Nous avons, de façon générale, supprimé les cellules signalant moins de cinq cas. Source : Citoyenneté et Immigration Canada. 2012. *Faits et chiffres, 2011*. Données disponibles en date de novembre 2012.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.